



1er Rapide d'Échecs de Bonsecours

Article 1 : Organisation

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BONSECOURS – Section Echecs, organise le **1er Rapide d'Échecs de Bonsecours**

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs disposant au moins d'une licence B ou affiliés à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2025-2026.

Celui-ci se déroulera en 9 rondes à la cadence 12min +3s/coup
Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 71337) pour le classement FIDE rapide de mars 2026

Article 2 : Règles

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs(FIDE) en vigueur à la date du tournoi;
En particulier l'annexe A spécifique au jeu rapide, en se plaçant dans le cadre de l'article A.5, s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Les appariements se font au système suisse.
Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Le classement Elo pris en compte pour les appariements et pour le classement est le elo Rapide Fide.
En cas d'absence de celui-ci, l'arbitre utilisera dans l'ordre de priorité suivant :

- ① Le elo standard FIDE ② Le elo rapide FFE ③ La considération que le joueur est non classé.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : Rue du Bois Bagneres, 76240 Bonsecours ; France

Clôture des inscriptions : Le dimanche 26 avril 2026 à 9h55 ou après atteinte du nombre maximal de 100 joueurs. Une liste d'attente sera mise en place.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.
Pointage et vérification des licences : Le 26 avril 2026 de 9h jusqu'à 10h00

Ronde N°1 à 4 : 10h00 - 12h00	Ronde N°5 à 9 : 13h30 - 16h00
Remise des prix : Vers 16h30	

Article 4 : Prix et inscriptions

Droits d'inscriptions :

Avant le 25 avril 2026 : 15€/adultes 10€/jeunes

Répartition des Prix : Les prix seront non cumulables.

La liste des prix sera affichée après la pause du midi.

Les prix seront attribués à la place

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Nombre de victoires puis buchholz tronqué des deux plus faibles adversaires et enfin la performance

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation, qu'il soit volontaire ou non, sera sanctionné de l'exclusion immédiate du tournoi.

Pour chaque partie, l'arbitre annonce le lancement des pendules, la partie sera perdue par forfait pour tout joueur ne se présentant pas devant la partie avant l'écoulement total de son temps. Sauf décision contraire de l'arbitre principal, un joueur forfait pour une partie sera exclu du tournoi.

Article 7 : Dispositifs de contrôle

a) Contrôle anti-dopage :

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

b) Contrôle anti-triche :

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. En cas de prise en flagrant délit ou de doute raisonnable, l'arbitre entamera les démarches auprès de la commission fédérale de Fair-play qui peut être suivie d'une procédure disciplinaire si la triche est confirmée.

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Vincent COZIC (Arbitre FIDE – OPEN 1)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal

Vincent COZIC

L'Organisateur

Kevin PEIGNON